AGEFOS PME Nord Picardie

DELEGATION NORD OUEST
8 rue de Douai BP 371 59020 LILLE CEDEX
Tél. 03.20.90.47.00 Fax. 03.20.90.47.09
nordouest@agefos-pme.com

DELEGATION NORD EST
4 Avenue de Verdun 59300 VALENCIENNES
Tél. 03.27.20.26.00 Fax. 03.27.20.26.03
nordest@agefos-pme.com

DELEGATION PAS DE CALAIS
4, rue de l'Origan, Parc d'Activités des Bonnettes
62000 ARRAS
Tél. 03.21.71.24.67 Fax. 03.21.71.09.14
pasdecalais@agefos-pme.com

DELEGATION AISNE
2, rue du point du jour BP 56 02000 LAON
Tél. 03.23.23.05.50 Fax. 03.23.23.06.28
aisne@agefos-pme.com

DELEGATION OISE
37 rue du Clos des Roses 60200 COMPIEGNE
Tél. 03.44.36.46.46 Fax. 03.44.36.46.47
oise@agefos-pme.com

DELEGATION SOMME
Rue de l'île Mystérieuse 80440 BOVES
Tél. 03.22.35.42.42 Fax 03.22.35.42.43
somme@agefos-pme.com

SERVICE TPE NORD
10 Ter rue de Douai BP 371 59020 LILLE CEDEX
Tél. 03.20.53.00.19 Fax. 03.20.86.11.07
tpe_nord@agefos-pme.com

SERVICE TPE PICARDIE PAS-DE-CALAIS
Rue de l'ile Mystérieuse 80440 BOVES
Tél. 03.22.35.42.59 Fax 03.22.35.42.63
tpe_picardie@agefos-pme.com
tpe_pasdecalais@agefos-pme.com



www.agefos-pme-nordpicardie.com



VR COM - AGEFOS PME Nord Picardie - nov. 08





Un moment unique
entre salarié et employeur
pour dialoguer, motiver,
faire le point des compétences

l'Entretien Professionnel



L'entretien professionnel
mode d'emploi

► Pourquoi y consacrer un moment privilégié ?

Pour donner au salarié l'occasion de **dialoguer** avec son employeur et **participer activement** à son évolution professionnelle

Pour permettre à l'entreprise de **renforcer la motivation** de ses collaborateurs et d'**anticiper les besoins en compétences et en formation**.

► Pour qui ?

Tout salarié ayant au minimum deux années d'activité dans votre entreprise.

► Quand ?

Une fois tous les deux ans
dans les conditions prévues par votre accord de branche ou d'entreprise. A défaut, il peut s'engager sur l'initiative de l'employeur ou des salariés et doit contribuer à la construction du plan de formation.

► Comment ?

L'entretien doit être préparé
par le salarié et son encadrant.

DEFINITION

Prévu par l'Accord National Interprofessionnel du 20 septembre 2003 et précisé par l'avenant du 20 juillet 2005, l'**entretien professionnel** permet la co-construction de parcours de formation individualisés qui tiennent compte des aspirations professionnelles du salarié et du besoin en compétences dont l'entreprise aura besoin pour asseoir son projet de développement.

AGEFOS PME Nord Picardie peut vous accompagner et vous former

Encadrant qui souhaitez mener l'entretien,
Salarié qui souhaitez vous donner toutes les chances de le réussir.

Objectifs pour l'encadrement

- Apprendre à formaliser le projet d'entreprise,
- préparer et comprendre les enjeux de ce rendez-vous,
- acquérir les bases d'une communication efficiente,
- identifier les dispositifs de professionnalisation existants,
- mettre en place des outils pour élaborer plus efficacement son plan de formation,
- faciliter l'intégration et la fidélisation de vos salariés …

Objectifs pour les salariés

- Appréhender son contexte de travail,
- élaborer un projet professionnel en lien avec les priorités de son entreprise, identifier les dispositifs de professionnalisation existants,
- les opportunités de réalisation en lien avec les accords professionnels…

Contactez nos équipes pour obtenir un programme détaillé !